

Attentat : 20 lycées n'ont pas libéré les cours lundi

Une circulaire du ministre demandait aux établissements de préparer ainsi l'hommage, lundi matin. La CFDT dit que des établissements privés ont choisi une autre organisation, suscitant le malaise.

Après l'attentat meurtrier d'Arras, le ministre de l'Éducation, Gabriel Attal, évoquant la minute de silence prévue lundi à 14 h, avait publié une directive précisant : « Pour préparer cet hommage, les cours seront annulés lundi jusqu'à 10 h dans les collèges et les lycées. Cette mesure permettra un temps d'échange humain et pédagogique avant la reprise des cours. » Une directive claire très majoritairement suivie. Sauf que plus d'une vingtaine d'établissements du privé sous contrat ne l'ont pas appliquée dans les Pays de la Loire.

Menaces aux enseignants

Dans un communiqué publié hier, la Fédération des enseignants du privé (FEP-CFDT), par le biais de son secrétaire, Thomas Meneux, a signalé que « des établissements ont délibérément refusé de libérer les cours de 8 h 30 à 10 h, sous un prétexte matériel de transport (même dans les établissements de centre-ville) ».

Le syndicat a mené l'enquête auprès de ses adhérents : plus de vingt établissements privés n'ont pas appliqué la directive ministérielle, onze en Vendée, trois en Maine-et-Loire, deux en Mayenne, au moins cinq en Loire-Atlantique, « dont les gros établissements, ce qui nous désole », signale la correspondante FEP en Loire-Atlantique, Magalie Dargnies.

« Nous avons publié ce communiqué car nous sommes un peu fatigués du rectorat, qui ne bouge pas, malgré les sollicitations du syndicat, ajoute Thomas Meneux, enseignant au collège-lycée de l'immaculée-Conception à Laval. Lundi matin, quand nous sommes arrivés, il y avait juste une minute de silence prévue l'après-midi. Je me suis demandé comment me comporter avec les élèves en matinée. On était perdus. Certains collègues ont décidé, de leur libre arbitre, de prendre un temps de parole pendant la première heure de cours. »

Le secrétaire régional déplore que « l'on avance des histoires de transport alors qu'un enseignant est mort ». Et précise même que « dans certains établissements, aux enseignants qui refusaient de se rendre en cours, la direction a menacé d'indiquer au rectorat qu'ils n'étaient pas en classe ».

« Se serrer les coudes »

En Loire-Atlantique, la FEP a tenu, par communiqué, à remercier les personnels qui se sont impliqués dans l'accueil des élèves lundi matin. « Il y avait du stress chez certains jeunes enseignants de mon établissement, qui ne savaient pas trop comment faire. Nous avons pu les aider, explique Magalie Dargnies, vingt-neuf ans d'ancienneté. Quand on veut organiser quelque chose, on le peut ! Le but de ces heures libérées le matin, c'était de se serrer les coudes. Ce drame arrive dans un moment compliqué avec la crise sanitaire, les

réformes... Des collègues se posent la question du sens du métier. Les plus anciens ont pu rassurer les plus jeunes. J'ai la certitude que les établissements qui se sont privés de ça auront un jour un retour de bâton. »

Contacté hier soir, le directeur d'un lycée vendéen concerné ne souhaite « pas répondre à la polémique » mais « décrire ce qui s'est passé » : « Le lycée accueille 1 900 élèves

dont un bon nombre viennent par car. Nous avons fait le choix d'une organisation adaptée avec un temps de recueillage en tout début de journée. Un moment très fort pendant lequel il a été rappelé les valeurs de la République auxquelles nous adhérons, bien sûr. Les professeurs ont pu avoir un moment d'échanges à 13 h. »

De leur côté, les directions diocésaines et le rectorat n'avaient pas répondu, hier soir, à nos sollicitations.

Éric de GRANDMAISON.